

**PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES  
INVESTISSEMENTS (PDI) -- QUELQUES FAITS**

- \* Établi en 1985, le Programme de développement des investissements (PDI) vise à attirer les investissements étrangers et canadiens qui rendront le Canada plus novateur et compétitif à l'échelle internationale.
- \* Le PDI favorise activement les investissements dans les infrastructures et équipements neufs, les entreprises conjointes et les partenariats stratégiques. Le programme vise spécialement à attirer au Canada des investissements à l'origine de technologies nouvelles.
- \* Le PDI est un programme coopératif qui regroupe les efforts d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC), d'Industrie, Sciences et Technologie Canada (ISTC) et d'Investissement Canada.
- \* AECEC est responsable des activités internationales de promotion des investissements du Canada. Avec son réseau de bureaux régionaux, ISTC est responsable des investissements sectoriels régionaux au Canada et à l'étranger. Investissement Canada coordonne les activités fédérales dans le domaine des investissements et offre, dans ce domaine, des services qui viennent compléter ceux des autres ministères.
- \* Le personnel diplomatique de 43 des missions du Canada à l'étranger assure une promotion active des investissements au Canada et répond aux demandes de renseignements d'investisseurs étrangers et de compagnies canadiennes.

**Le Canada, une destination investissement**

- \* Depuis la création du PDI, le Canada a attiré les investissements directs étrangers sans précédent. En 1985, le total des apports bruts d'investissements directs étrangers au Canada s'élevait à 3,9 milliards de dollars. En 1988, l'apport brut a atteint total sans précédent de 8,1 milliards de dollars -- ce qui